



Chers amis,

Déjà le 40ème numéro du bulletin de liaison de notre association ! Les années se succèdent, et voient les populations de grands gibiers croître à un bon rythme. A la veille de l'ouverture générale, nous pouvons faire le bilan de nos trois principales espèces d'ongulés du département.

Le chevreuil, qui avait marqué le pas il y a quelques saisons, semble revenir à des densités à la hausse, même si certains territoires pourraient accueillir des populations plus importantes. En effet, dans certaines zones, une meilleure gestion de cette espèce bénéficierait à l'accroissement « du plus petit de nos grands gibiers... ». Maintenons nos efforts, ils seront récompensés.

Le cerf, semble avoir atteint un haut niveau de population. Réparti inégalement sur notre département, sa présence ne doit être permise que sur les secteurs possibles, en accord avec le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique. Le biotope du cerf doit rester les massifs forestiers importants; dans les secteurs de grande plaine, les petits îlots forestiers ne doivent pas devenir des réserves à cerfs. Les dégâts agricoles (contenus jusqu'à présent) exploseraient dangereusement, au détriment des relations chasseurs/agriculteurs...

Le sanglier, la fameuse bête noire qui attise les passions les plus virulentes, se porte bien. Trop bien même pour certains et il faut aujourd'hui prouver que le chasseur responsable peut aussi gérer l'abondance. Je rappelais dans le N° précédent l'intérêt de prélèvement dans toutes les classes d'âge et de sexe. C'est primordial si nous voulons arriver à stabiliser l'accroissement, les enjeux qui découleraient d'une « non-maitrise » seraient dramatiques pour notre département.

Le troisième SDGC est en phase de réflexions entre l'ensemble des parties prenantes. Nous pourrions revenir plus en détail dans un prochain N°, lorsque monsieur le Préfet aura signé ce document (début 2018) pour une mise en application lors de la saison de chasse 2018/2019.

Dans cette attente... Bonne saison, soyez prudent et courtois avec les chasseurs et les autres utilisateurs de la nature...

Philippe LAVALLART, Président ADCGG 41

Quizz brevet grand gibier...

De nombreux chasseurs hésitent encore à venir parfaire leurs connaissances en assistant aux séances de révision, puis en passant les épreuves du Brevet Grand Gibier. Nous illustrons à l'aide de quelques photos, dans chaque N° du Volcelest, le genre de question que vous pouvez y retrouver, réponses en page 2



P.Lavallart

1 Une année de bonne glandée, une chênaie peut produire jusqu'à :

- A : 5 T de glands /ha
- B : 15 T de glands /ha
- C : 25 T de glands/ha

2 Le seuil d'homologation d'un trophée de cerf « niveau Or » est aujourd'hui de

- A : 190 points CIC
- B : 200 points CIC
- C : 210 points CIC



P.Lavallart

3 Dans l'alimentation du chevreuil, les végétaux ligneux et semi-ligneux représentent

- A 30 %
- B 50 %
- C 60 %
- D 80 %



P.Lavallart

4 En France, les collisions entre la grande faune sauvage et les automobiles, sont d'environ

- A : 1 / jour
- B : 10 / jour
- C : 100 / jour



P.Lavallart

Petite Annonce

**Vends chiots Drahthaar
LOF**

Portée de 9 chiots, Nés le 05 juin 2017

La mère Galbanne : Ulysse (Onix des Grandes Reges et Ryta) et Delia (Attila et Baltique) 37395/7348

Le père Harribo : Bouba (Spot de la Vallée de Durdent et Ula) et Elly (Baron de la Vallée des Cherpes et Volka) 38831/5759

Ils sont élevés en famille, très sociables, d'une très bonne lignée, les parents sont LOF, **excellents chasseurs aux grands et petits gibiers**. Ils sont visibles sur place. Les chiots seront pucés et vaccinés, demande LOF engagée.



Etienne Lemaire (41)

06.07.21.29.66

L'agenda...

28 septembre : Assemblée générale de l'ADCGG 41

30 novembre : retour du bilan intermédiaire du carnet de prélèvements sanglier

23-25 mars 2018 : exposition des trophées à Cour Cheverny

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE
Jeudi 28 septembre 2017 18h
Restaurant « Le Rendez Vous des Gourmets » Bracieux

Ordre du jour
Rapport moral et d'activité de l'association
Rapport financier
Questions diverses

Lors de cette Assemblée Générale sera évoqué le problème de l'engrillagement de la Sologne... Voir ci-dessous *

En cas d'empêchement pour assister à l'AG merci de bien vouloir retourner le pouvoir ci-joint, avant le 23 septembre.

Un dîner vous est proposé après l'Assemblée Générale.

Merci de bien vouloir réserver à l'aide du coupon réponse ci-joint

* Engrillagement... La Sologne à la peine !

L'engrillagement est il en train de devenir le « mal du siècle » de notre belle Sologne ?

Alors que chaque année de nouveaux territoires « ouverts » sont rayés de la carte et viennent grossir les rangs des parcs et enclos cynégétiques, de nombreuses voix s'élèvent sur ce phénomène. Certes il n'est pas nouveau, mais de plus en plus, et au nom de la liberté de propriété, les territoires se ferment. Certaines propriétés se retrouvent ainsi quasiment clôturées des 4 côtés ! De même, la liberté des animaux, pourtant « res nullius » dans les textes, est ainsi bafouée.

Notre Assemblée Générale est le lieu idéal pour « faire le point » sur cet épineux dossier.

Présentation du contexte, débats avec des responsables de territoires concernés, les armes légales existent pour contrer ce phénomène. Encore faut-il pouvoir (ou vouloir) les mettre en œuvre...?



**Réponses au
quizz Brevet
Grand Gibier p1**

1 C / 2 C / 3 D / 4 C

ADCGG 41
Président
Philippe LAVALLART
40 Grande Rue
41 500 Lestiu
Téléphone 06 08 10 10 24
p.lavallart@agglopolys.fr



Retrouvez nous sur le Web www.ancgg.org/ad41

La chasse du grand gibier est toujours la cible de nombreux détracteurs (suppression de la chasse le dimanche, retour du tir du chevreuil à plomb, etc..etc..)
Notre association a besoin de vos remarques, suggestions et donc de vos adhésions pour défendre notre passion .

Adhésion pour l'année 2017 à l'association ADCGG 4120 €

Adhésion 2017 + abonnement à la revue Grande Faune.....47 €

Merci de nous adresser votre cotisation sans tarder, cela nous évitera des relances inutiles !

Trésorier : Michel Gaudron, 14 rue Ovide Scribe, 41 200 Romorantin